

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique LEYLAND	Type *) 3 5.	Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 1 7				
Caractéristiques "35" à l'AV sur paroi frontale de la cabine.- "3500 kg" sur plaquette								
"UB" en préfixe au No de moteur		Carburant diesel	Nombre de cylindres 4					
Constructeur du châssis LEYLAND/STANDARD, London (GB) - Importateur BLANC & PAICHE SA, Genève								
N° du châssis frappé à gauche, à l'AV, sur longeron à l'AR de la cabine, sur plaquette rivée								
N° du moteur frappé à droite, à l'AR, sur carter moteur, sur flasque du démarreur								
Type du moteur OE 160 - en ligne, OHV, vertical, avec chambre de précombustion								
Position du mot. avant		Frein-moteur						
Cylindrée	2'610 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm *)				
Temps	4	Transmission méc. synchronisée						
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Longueur				
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	15	Voie avant 1'692	Largeur 2'140			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	85 **)	Voie arrière 1'616	Hauteur 2'267			
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel		Diam. de braq. *)	Empattement			
Frein de service hydraulique, à expansion interne, avec assistance par dépression								
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	*)	*)	*)	Dimension	6.50-16	6.50-16		Longueur
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'500	3'00	MICHELINX	Largeur
Total			3'500		8 Ply	8 Ply	ou	Hauteur
Gar. de fabr.	1'455	2'160	3'500				similairee	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche		Marque du moteur LEYLAND		C.V. frein 60 BHP		
Alésage		87.74		Course		107.95		C.V. impôts 13,30
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout		

§)

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 European	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	Bilux, asymétriques	AV=	séparés sur angles AV de la cabine (orange)
Feux de position	2/ séparés à côté phares	AR=	à côté des feux arrières et stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 86 dB
Réflecteurs	2/ au-dessus feux AR + clignoteurs	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèle	empattement	longueur	porte à faux		braquage Ø	poids à vide		kg total
			A	R		AV	AR	
S.W.B.	2'850 mm	4'700 mm	1'220 mm		11,60 m	1'100	730	1'830
L.W.B.	3'430	5'510	1'450		13,90	1'110	745	1'855

**) Avec pont arrière : 4.585 : 1 - sur demande : 5.703 : 1

§) Équipement : Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 23.2.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Camion (châssis)	Marque de fabrique LEYLAND	Type *) 3 5.	Modèle année 1966	Bordereau-type N° 5 4 1 7				
Caractéristiques "35" à l'AV sur paroi frontale de la cabine.- "3500 kg" sur plaquette								
"UB" en préfixe au No de moteur		Carburant diesel	Nombre de cylindres 4					
Constructeur du châssis LEYLAND/STANDARD, London (GB) - Importateur BLANC & PAICHE SA, Genève								
N° du châssis frappé à gauche, à l'AV, sur longeron à l'AR de la cabine, sur plaquette rivée								
N° du moteur frappé à droite, à l'AR, sur carter moteur, sur flasque du démarreur								
Type du moteur OE 160 - en ligne, OHV, vertical, avec chambre de précombustion								
Position du mot. avant		Frein-moteur						
Cylindrée	2'610 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm *)				
Temps	4	Transmission mec. synchronisée		Longueur				
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		Largeur 2'140				
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 ^{re}	15 Voie avant 1'692	Hauteur 2'267				
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	85 **) Voie arrière 1'616	Empattement				
Nombre de pneus	6	Bloquage différentiel Diam. de braq. *)		Porte à faux arr.				
Frein de service hydraulique, à expansion interne, avec assistance par dépression								
2ème frein mécanique, à expansion interne, à tringles, sur les roues arrière								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm	
A vide	*)	*)	*)	Dimension	6.50-16	6.50-16	Longueur	
Charge utile	selon carrosserie			Charge pneu	1'500	3'00	MICHELINX	Largeur
Total			3'500		8 Ply	8 Ply	ou	Hauteur
Gar. de fabr.	1'455	2'160	3'500				similaires	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2		Porte à faux arr.		
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		LEYLAND C.V. frein 60 BHP		
Alésage		87,74		Course		107,95 C.V. impôts 13,30		
Forme de la carrosserie		cabine avancée fermée						
Nombre de places: total		3		(avant 3 milieu arr.)		Places debout		

§)

Phares: marque	2/ LUCAS E 4 European	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	Bilux, asymétriques	AV=	séparés sur angles AV de la cabine (orange)
Feux de position	2/ séparés à côté phares	AR=	à côté des feux arrières et stop (orange)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec lave-glace
Feux arrières	2/ combinés avec feux stop	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) = 86 dB
Réflecteurs	2/ au-dessus feux AR + clignoteurs	Rétroviseur	2/ de chaque côté sur portes cabine
Feu stop	2/ combinés avec feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 3'000 t/min		

Observations et exceptions

*) Modèle	empattement	longueur	porte à faux		braquage Ø	poids à vide		kg total
			A	R		AV	AR	
S.W.B.	2'850 mm	4'700 mm	1'220 mm		11,60 m	1'100	730	1'830
L.W.B.	3'430	5'510	1'450		13,90	1'110	745	1'855

**) Avec pont arrière : 4.585 : 1 - sur demande : 5.703 : 1

§) Equipement : Doit être contrôlé lors de l'immatriculation.

Lieu et date de l'expertise-type Genève, 23.2.66

La Commission d'expertise-type